

FONDS SOCIAL PRÉVOYANCE

UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES SALARIÉS ET LES ASSOCIATIONS DE LA BRANCHE DES ACI

VOTRE BRANCHE PROFESSIONNELLE VOUS APPORTE SON SOUTIEN



DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES SALARIÉS



AIDANTS FAMILIAUX

- soutien financier
- solution de garde pour les personnes dépendantes



AFFECTION LONGUE DURÉE

- soins de support au suivi thérapeutique : sophrologie, yoga, méditation, socioesthétique, sport adapté, diététique nutrition, art thérapie, prothèses, vêtements adaptés



HANDICAP

- adaptation du logement ou du véhicule
- appareil de communication et de socialisation
- aide aux vacances adaptées



Et pour toute autre situation de vie spécifique entraînant des fragilités économiques, sociales ou familiales.



**Théo, 8 ans, est en situation de handicap.
Sa maman, Claire, 42 ans est salariée de la branche des ACI.**

Afin d'organiser les vacances de la famille, elle doit choisir un séjour adapté à la situation de Théo. Le coût de ce type de séjour est élevé pour la famille mais avec l'aide du fonds de solidarité des ACI, Théo, ses parents et ses frères ont pu profiter de ces moments heureux tous ensemble.

ET POUR LES ASSOCIATIONS, LE FINANCEMENT D' ACTIONS COLLECTIVES

Pour l'insertion des personnes handicapées, l'amélioration des conditions de travail, la sensibilisation en matière de santé publique et de pénibilité, l'aide au retour à l'emploi.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ :



> nous adresser votre demande à :
solutionsociales@harmonie-mutuelle.fr



> nous écrire à :
Harmonie Mutuelle
Secrétariat de la direction de l'action sociale
Cap 55 - 41 rue Fabienne Landy
37700 St Pierre des Corps



le gestionnaire de
votre fonds social

les organismes assureurs
de vos garanties